



---

**ASSOC. FONDS DE DOTATION L'ECOLE POUR LES PETITS**

2401 ROUTE DE CARPENTRAS

84800 L ISLE SUR LA SORGUE

Comptes annuels

01/01/2022 au 31/12/2022

---

**SARL SOCIETE PROVENCALE D'EXPERTISE COMPTABLE - Société d'expertise comptable et de commissariat aux comptes**

Siège social : 26 bd d'Avignon - BP 80024 - 84170 Montoux Tel : 04 32 81 08 20 Fax : 04 32 81 09 65 Email : [contact@soprec.net](mailto:contact@soprec.net)

SARL au capital de 80 000 € - Siret : 498 909 456 00036 - Code APE : 6920 Z

## COMPTES ANNUELS du 01/01/2022 au 31/12/2022

	Pages
- <i>Rapport de présentation</i>	1
- <i>Bilan actif-passif</i>	2 et 3
- <i>Compte de résultat</i>	4 et 5
- <i>Détail bilan</i>	6 et 7
- <i>Détail Compte de résultat</i>	8 et 9
- <i>Annexe</i>	10 et 11

**SOCIETE PROVENCALE D'EXPERTISE COI**  
26 BD D'AVIGNON  
BP 80024  
84170 MONTEUX  
0432810820

## RAPPORT DE PRESENTATION DES COMPTES ANNUELS

En notre qualité d'expert-comptable, nous avons effectué une mission de présentation des comptes annuels de l'entreprise

ASSOC. FONDS DE DOTATION L'ECOLE POUR LES PETITS  
2401 ROUTE DE CARPENTRAS  
84800 L ISLE SUR LA SORGUE

relatifs à l'exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022.

Nos diligences ont été réalisées conformément à la norme professionnelle de l'Ordre des experts-comptables applicable à la mission de présentation des comptes qui ne constitue ni un audit ni un examen limité.

Les comptes annuels ci-joints se caractérisent par les données suivantes :

- Total du bilan,	870 030.68 Euros
- Chiffre d'affaires HT,	0.00 Euros
- Résultat net comptable,	0.00 Euros

Fait à MONTEUX  
Le 30/06/2023

GOFFINET Jean-Rémy  
Expert-comptable

## BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2022 12			Exercice N-1 31/12/2021 8		Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et Provisions	Net	Net	Euros	%	
ACTIF IMMOBILISE	<b>Immobilisations incorporelles</b>							
	Frais d'établissement							
	Frais de recherche et de développement							
	Donations temporaires d'usufruit							
	Concessions, brevets, licences, marques...							
	Immobilisations incorporelles en cours							
	Avances et acomptes							
	<b>Immobilisations corporelles</b>							
	Terrains							
	Constructions							
Installations techniques Matériel et outillage								
Immobilisations corporelles en cours								
Avances et acomptes								
<i>Biens reçus par legs/dons destinés à être cédés</i>								
<b>Immobilisations financières (1)</b>								
Participations et Créances rattachées								
Autres titres immobilisés								
Prêts								
Autres								
<b>Total I</b>								
ACTIF CIRCULANT	<b>Stocks et en cours</b>							
	<b>Créances (2)</b>							
	Créances clients, usagers et comptes rattachés							
	Créances reçues par legs ou donations							
	Autres	782.82		782.82	515.08	267.74	51.98	
	Valeurs mobilières de placement	749 999.95	5 651.18	744 348.77	863 959.13	119 610.36	13.84	
Instruments de trésorerie								
Disponibilités	124 899.09		124 899.09	94 470.77	30 428.32	32.21		
Charges constatées d'avance (2)								
<b>Total II</b>	875 681.86	5 651.18	870 030.68	958 944.98	88 914.30	9.27		
Comptes de Régularisation	Frais d'émission des emprunts (III)							
	Primes de remboursement des emprunts (IV)							
	Ecart de conversion actif (V)							
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)</b>	875 681.86	5 651.18	870 030.68	958 944.98	88 914.30	9.27		

(1) Dont à moins d'un an

(2) Dont à plus d'un an

## BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
		31/12/2022	12 31/12/2021	8	
				Euros	%
FONDS PROPRES	<b>Fonds propres</b>				
	Fonds propres sans droit de reprise :				
	Fonds propres statutaires				
	Fonds propres complémentaires				
	Fonds propres avec droit de reprise :				
	Fonds statutaires				
	Fonds propres complémentaires				
	Ecarts de réévaluation				
	Réserves :				
	Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves pour projet de l'entité					
Autres					
Report à nouveau					
	<b>Résultat de l'exercice (Excédents ou Déficits)</b>				
	<b>Situation nette (sous total)</b>				
	Fonds propres consommables	860 813.05	958 944.98	98 131.93	10.23
	Subventions d'investissement				
	Provisions réglementées				
	<b>Total I</b>	860 813.05	958 944.98	98 131.93	10.23
FONDS DÉDIÉS	Fonds reportés liés aux legs ou donations				
	Fonds dédiés				
	<b>Total II</b>				
PROVISIONS	Provisions pour risques				
	Provisions pour charges				
	<b>Total III</b>				
DETTES (I)	Emprunts obligataires et assimilés (titres associatifs)				
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)				
	Emprunts et dettes financières diverses				
	Dettes Fournisseurs et Comptes rattachés	8 461.20		8 461.20	
	Dettes des legs ou donations				
	Dettes fiscales et sociales				
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes	756.43		756.43		
Instrument de trésorerie					
Produits constatés d'avance					
	<b>Total IV</b>	9 217.63		9 217.63	
	Ecarts de conversion passif (V)				
	<b>TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)</b>	870 030.68	958 944.98	88 914.30	9.27

(1) Dont à plus d'un an

Dont à moins d'un an

(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques

## COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	31/12/2022 12	31/12/2021 8	Euros	%
<b>Produits d'exploitation (1)</b>				
Cotisations				
Ventes de biens et services				
Ventes de biens				
Ventes de dons en nature				
Ventes de prestations de service				
Parrainages				
Produits de tiers financeurs				
Concours publics et subventions d'exploitation				
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable	98 131.93	27 607.02	70 524.91	255.46
Ressources liées à la générosité du public				
Dons manuels				
Mécénats				
Legs, donations et assurances-vie				
Contributions financières				
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges				
Utilisations des fonds dédiés				
Autres produits				
<b>Total I</b>	98 131.93	27 607.02	70 524.91	255.46
<b>Charges d'exploitation (2)</b>				
Achats de marchandises				
Variation de stock				
Autres achats et charges externes	86 991.42	20 435.10	66 556.32	325.70
Aides financières				
Impôts, taxes et versements assimilés				
Salaires et traitements				
Charges sociales				
Dotations aux amortissements et aux dépréciations				
Dotations aux provisions				
Reports en fonds dédiés				
Autres charges		8.40	8.40	100.00
<b>Total II</b>	86 991.42	20 443.50	66 547.92	325.52
<b>1 - Résultat d'exploitation (I-II)</b>	11 140.51	7 163.52	3 976.99	55.52

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

## COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	31/12/2022 12	31/12/2021 8	Euros	%
<b>Produits financiers</b>				
De participation				
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé				
Autres intérêts et produits assimilés		1.16	1.16	100.00
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charge	7 164.68		7 164.68	
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
<b>Total III</b>	7 164.68	1.16	7 163.52	NS
<b>Charges financières</b>				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	5 651.18	7 164.68	1 513.50	21.12
Intérêts et charges assimilées				
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement	12 654.01		12 654.01	
<b>Total IV</b>	18 305.19	7 164.68	11 140.51	155.49
<b>2. Résultat financier (III-IV)</b>	11 140.51	7 163.52	3 976.99	55.52
<b>3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV)</b>				
<b>Produits exceptionnels</b>				
Sur opérations de gestion				
Sur opérations en capital		986 552.00	986 552.00	100.00
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges				
<b>Total V</b>		986 552.00	986 552.00	100.00
<b>Charges exceptionnelles</b>				
Sur opérations de gestion				
Sur opérations en capital		986 552.00	986 552.00	100.00
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions				
<b>Total VI</b>		986 552.00	986 552.00	100.00
<b>4. Résultat exceptionnel (V-VI)</b>				
<b>Participation des salariés aux résultats (VII)</b>				
<b>Impôts sur les bénéfices (VIII)</b>				
<b>Total des produits (I+III+V)</b>	105 296.61	1 014 160.18	908 863.57	89.62
<b>Total des charges (II+IV+VI+VII+VIII)</b>	105 296.61	1 014 160.18	908 863.57	89.62
<b>5. EXCEDENT OU DEFICIT</b>				

## DETAIL BILAN ACTIF

ACTIF	Exercice N 31/12/2022 12	Exercice N-1 31/12/2021 8	Ecart N / N-1	
			Euros	%
<b>TOTAL ACTIF IMMOBILISE</b>				
AUTRES	782.82	515.08	267.74	51.98
40100000 FOURNISSEURS DE BIENS ET SERVI		515.08	515.08	100.00
46870000 DIVERS. - PRODUITS A RECEVOIR.	782.82		782.82	
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT	744 348.77	863 959.13	119 610.36	13.84
50810000 COMPTE TITRES	399 999.95	871 123.81	471 123.86	54.08
50820000 DEPOT A TERME	350 000.00		350 000.00	
59080000 PROVISIONS DEPRECIATION VMP	5 651.18	7 164.68	1 513.50	21.12
DISPONIBILITES	124 899.09	94 470.77	30 428.32	32.21
51200000 INDOSUEZ CPT COURANT 187501	124 899.04	94 470.77	30 428.27	32.21
51210000 INDOSUEZ COMPTE TITRES 187502	0.05		0.05	
<b>TOTAL ACTIF CIRCULANT</b>	870 030.68	958 944.98	88 914.30	9.27
<b>TOTAL GENERAL</b>	870 030.68	958 944.98	88 914.30	9.27

## DETAIL BILAN PASSIF

PASSIF	Exercice N 31/12/2022 12	Exercice N-1 31/12/2021 8	Ecart N / N-1	
			Euros	%
RESULTAT DE L'EXERCICE (EXCEDENTS OU DEFICITS)				
SITUATION NETTE (SOUS TOTAL)				
FONDS PROPRES CONSOMPTIBLES	860 813.05	958 944.98	98 131.93	10.23
10810000 DOTATIONS CONSOMPTIBLES	986 552.00	986 552.00		
10890000 DOT.CONSUMPTIBLES INSCRIT RES.	125 738.95	27 607.02	98 131.93	355.46
<b>TOTAL FONDS PROPRES</b>	860 813.05	958 944.98	98 131.93	10.23
<b>TOTAL FONDS DEDIES</b>				
<b>TOTAL PROVISIONS</b>				
DETTES FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES	8 461.20		8 461.20	
40100000 FOURNISSEURS DE BIENS ET SERVI	61.20		61.20	
40800000 FACTURES NON PARVENUES	8 400.00		8 400.00	
AUTRES DETTES	756.43		756.43	
46701000 FONDATEUR - HUGUES DE FERAUDY	756.43		756.43	
<b>TOTAL DETTES</b>	9 217.63		9 217.63	
<b>TOTAL GENERAL</b>	870 030.68	958 944.98	88 914.30	9.27

## DETAIL COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2022 12	Exercice N-1 31/12/2021 8	Ecart N / N-1	
			Euros	%
VERSEMENTS DES FONDATEURS OU CONSOMMATIONS DE LA DOTATION	98 131.93	27 607.02	70 524.91	255.46
75320000 QUOTE-PART DOT.CONSUMPT AU RES	98 131.93	27 607.02	70 524.91	255.46
<b>TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION</b>	98 131.93	27 607.02	70 524.91	255.46
AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	86 991.42	20 435.10	66 556.32	325.70
62260000 HONORAIRES COMPTABLES	4 800.00		4 800.00	
62260100 HONORAIRES SOCIAL	3 600.00		3 600.00	
62261000 HONORAIRES HORS GESTION COURAN	1 375.42	20 435.10	19 059.68	93.27
62510000 VOYAGES ET DEPLACEMENTS	17 127.60		17 127.60	
62560100 MISSION FRATERNITE STE THERESE	59 740.00		59 740.00	
62700000 SERVICES BANCAIRES	84.20		84.20	
62780000 AUTRES FRAIS ET COMMISSIONS SU	264.20		264.20	
AUTRES CHARGES		8.40	8.40	100.00
65800000 CHARGES DIVERSES DE GESTION CO		8.40	8.40	100.00
<b>TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION</b>	86 991.42	20 443.50	66 547.92	325.52
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>	11 140.51	7 163.52	3 976.99	55.52
AUTRES INTERETS ET PRODUITS ASSIMILES		1.16	1.16	100.00
76000000 PRODUITS FINANCIERS		1.16	1.16	100.00
REPRISES SUR PROVISIONS, DEPRECIATIONS ET TRANSFERTS DE CHARGE	7 164.68		7 164.68	
78665000 REPRISES PROVISIONS - VMP	7 164.68		7 164.68	
<b>TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS</b>	7 164.68	1.16	7 163.52	NS
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS, DEPRECIATIONS ET PROVISIONS	5 651.18	7 164.68	1 513.50	21.12
68665000 DOTATION AUX PROV CH FIN - VMP	5 651.18	7 164.68	1 513.50	21.12
CHARGES NETTES SUR CESSIONS DE VALEURS MOBILIERES DE PLACEM.	12 654.01		12 654.01	
66700000 CHARGES NETTES/CESSION DE VMP	12 654.01		12 654.01	
<b>TOTAL DES CHARGES FINANCIERES</b>	18 305.19	7 164.68	11 140.51	155.49
<b>RESULTAT FINANCIER</b>	11 140.51	7 163.52	3 976.99	55.52
<b>RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS</b>				
PRODUITS EXCEPTIONNELS SUR OPERATIONS EN CAPITAL		986 552.00	986 552.00	100.00
77500000 PRODUITS DE CESSIONS D'ELEMENT		986 552.00	986 552.00	100.00
<b>TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>		986 552.00	986 552.00	100.00
CHARGES EXCEPTIONNELLES SUR OPERATIONS EN CAPITAL		986 552.00	986 552.00	100.00
67500000 VAL COMPTABLES DES ELTS D'ACTI		986 552.00	986 552.00	100.00
<b>TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>		986 552.00	986 552.00	100.00
<b>TOTAL DES PRODUITS</b>	105 296.61	1 014 160.18	908 863.57	89.62



## ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 870 030.68 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont les produits d'exploitation sont de 98 131.93 Euros et dégageant un excédent de 0 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2022 au 31/12/2022.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

### - REGLES ET METHODES COMPTABLES -

#### Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2018-06 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

#### Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

### - COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

**ANNEXE**

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

**Etat des provisions**

<b>Provisions pour dépréciation</b>	<b>Montant début d'exercice</b>	<b>Augmentations Dotations</b>	<b>Diminutions Montants utilisés</b>	<b>Diminutions Montants non utilisés</b>	<b>Montant fin d'exercice</b>
Autres provisions pour dépréciation	7 165	5 651	7 165		5 651
<b>TOTAL</b>	<b>7 165</b>	<b>5 651</b>	<b>7 165</b>		<b>5 651</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>7 165</b>	<b>5 651</b>	<b>7 165</b>		<b>5 651</b>
<b>Dont dotations et reprises financières</b>		5 651	7 165		

Moins values latentes sur VMP

**Evaluation des produits et en cours**

Les produits et en cours de production ont été évalués à leur coût de production. Les charges indirectes de fabrication ont été prises en compte sur la base des capacités normales de production de l'entreprise, à l'exclusion de tous coûts de sous activité et de stockage.

**Evaluation des créances et des dettes**

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

**Evaluation des valeurs mobilières de placement**

Les valeurs mobilières de placement ont été évaluées à leur coût d'acquisition à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur des titres a été estimée selon la méthode FIFO (premier entré, premier sorti).

## **L'ECOLE POUR LES PETITS**

Fonds de dotation

Siège social : 2401, Route de Carpentras – L'ISLE-SUR-LA-SORGUE

### **RAPPORT D'ACTIVITE DU FONDS DE DOTATION EXERCICE CLOS LE 31/12/2022**

#### **CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 03/02/2022**

Le 3 Février 2022, le conseil d'administration s'est réuni au siège social en présence de madame Anne Marie Silvin, Monsieur Joël Latombe et Monsieur Hugues de Feraudy. Le cabinet AURYS AUDIT, commissaire aux comptes, a été régulièrement convoqué mais était absent excusé.

Voir en annexe le compte rendu des décisions prises au cours de ce conseil d'administration.

#### **VOYAGE À MADAGASCAR DE MARS 2022**

Monsieur Joël, docteur en médecine, avait travaillé de nombreuses années en Afrique et s'était rendu souvent à Madagascar.

Il avait rencontré là-bas Soeur Elsy qui faisait partie de la congrégation de la fraternité de sainte Thérèse qui s'occupait entre autres de l'éducation de petits enfants dans plusieurs villages de sud de Madagascar.

Dès la création du fonds de dotation il avait pris contact avec cette dernière pour savoir quels pourraient être leurs besoins pour éduquer des petits enfants.

Le docteur Latombe avait une grande confiance en cette personne qui était une vraie battante ainsi qu'une gestionnaire avertie...

Soeur Elsy avait exprimé alors une volonté de construire 8 classes supplémentaires pour des petits enfants à Amandriana dans le sud de Madagascar.

Intéressés par ce projet qui s'inscrivait dans le droit fil des statuts de l'association, nous lui avons demandé de préparer un projet accompagné d'un devis prévisionnel.

Ce projet estimé à 60 000€ nous a convaincu d'aller sur place pour l'étudier de plus près. Nous y sommes partis avec monsieur Latombe au mois de Mars 2022.

Nous avons constaté la nécessité d'une construction de 8 classes à créer à côté à un groupe scolaire accueillant déjà plusieurs centaines d'enfants provenant d'une région en grande pauvreté.

Convaincus de l'utilité de cet investissement qui rentrait parfaitement dans le cadre de la mission du fond de dotation nous nous sommes mis d'accord pour soutenir ce projet et convoquer dès notre retour un conseil d'administration afin de démarrer au plus tôt les travaux avec une ouverture des classes prévue à la fin de l'année 2022.

#### **CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 28/03/2022**

Le 28/03/2022 un conseil d'administration s'est tenu au siège social du fond de dotation sur convocation du président, Monsieur Hugues de Feraudy.

Monsieur Latombe était présent, le cabinet AURYS AUDIT, commissaire aux comptes a été

régulièrement convoqué mais était absent excusé ainsi que madame Silvin, membre du conseil d'administration.

L'objet principal de ce conseil d'administration était la validation et le soutien financier de la Congrégation de la fraternité de Sainte Thérèse pour construire 8 classes d'école à Amandriana (Madagascar).

Voir en annexe le compte rendu des décisions prises au cours de ce conseil d'administration.

### **PROGRESSION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES 8 CLASSES**

Avec les fonds versés à la congrégation de la fraternité de sainte Thérèse au fur et à mesure de l'avancement des travaux.

Grâce à l'aide de la population locale qui a effectué les travaux de terrassement à la main avec pelles et pioches.

Avec les moellons et les briques fabriquées localement.

Avec une entreprise de maçonnerie locale.

Avec du mobilier construit par une entreprise choisie par le diocèse.

Et sous l'autorité et le contrôle de Soeur Elsy.

Les travaux ont commencés rapidement (voir les photos en annexe) et l'ensemble du bâtiment était prêt pour son inauguration prévue pour le mois d'Octobre 2022.

Il y a eu 59 740 euros versés pour la construction de l'école à la fraternité de Sainte Thérèse.

### **VOYAGE À MADAGASCAR AU MOIS D'OCTOBRE 2022**

Les parties ayant respectées leurs engagements, la construction de ces huit classes s'est parfaitement déroulée et nous avons pu l'inaugurer au mois d'Octobre 2022 sous l'autorité de militaires de politiques et de religieux en grandes pompes en présence d'un député ainsi que l'évêque local.

Environ 400 parents et 700 enfants étaient présents.

( voir photos en annexe).

### **PROJETS EN COURS ET BILAN 2022**

Le montant des frais engagés de voyage et déplacement au cours de l'année 2022 a été de 76 867,60 euros. Nous pouvons préciser également qu'au niveau des valeurs mobilières de placements, il y a eu une moins-value de 12 654,01 euros.

La quote part de dotation consommable au titre de 2022 a été de 98 131,93 euros.

Dans le droit fil de l'objet social du fonds de dotation, nous prospectons encore à Madagascar et dans d'autres pays.

Le 06/05/2023.

**Monsieur Hugues de FERAUDY**

DocuSigned by:  
*Hugues de Feraudy*  
48F8907501FB4FA...



RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES  
SUR LES COMPTES ANNUELS

FONDS DE DOTATION L'ECOLE POUR LES  
PETITS

Siège social : 2401, Route de Carpentras  
84800 L'ISLE SUR LA SORGUE  
911 099 745

PRESENTÉ AU CONSEIL D'ADMINISTRATION  
Du 30 juin 2023  
Statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2022

---

AURYS AUDIT

2 rue de la Claire – 69009 Lyon

Tél. +33 4 81 06 06 95 - [contact@aurys.fr](mailto:contact@aurys.fr) - [www.aurys.fr](http://www.aurys.fr)

S.A.S. au Capital de 10.000,00 € - 433 626 843 R.C.S Lyon - NAF 6920 Z – FR 58 433 626 843

## TABLE DES MATIERES

1. OPINION.....	3
2. FONDEMENT DE L'OPINION.....	3
2.1 Référentiel d'audit.....	3
2.2 Indépendance.....	3
3. JUSTIFICATION DES APPRÉCIATIONS.....	4
4. VÉRIFICATIONS SPÉCIFIQUES.....	4
5. RESPONSABILITÉS DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS.....	4
6. RESPONSABILITÉS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS.....	5



Aux Membres du Conseil d'Administration du FONDS DE DOTATION L'ECOLE POUR LES PETITS,

## 1. OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos statuts, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société FONDS DE DOTATION L'ECOLE POUR LES PETITS relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport et comprenant 6 pages en plus de notre rapport, soit un total de 16 pages.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

## 2. FONDEMENT DE L'OPINION

### 2.1 Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du Commissaire aux Comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

### 2.2 Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le Code de Commerce et par le Code de Déontologie de la profession de Commissaire aux Comptes, sur la période du 1<sup>er</sup> janvier 2022 à la date d'émission de notre rapport.

### 3. JUSTIFICATION DES APPRÉCIATIONS

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du Code de Commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

### 4. VÉRIFICATIONS SPÉCIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres du Conseil d'Administration.

### 5. RESPONSABILITÉS DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration.

## 6. RESPONSABILITÉS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du Code de Commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le Commissaire aux Comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- Il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- › Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Lyon  
Le 30 juin 2023,



AURYS AUDIT SAS  
Représentée par Jean-François MALLEN  
Commissaire aux Comptes

ASSOC. FONDS DE DOTATION L'ECOLE POUR LES PETITS  
84800 L ISLE SUR LA SORGUE

Page : 2

**BILAN ACTIF**

ACTIF		Exercice N 31/12/2022 12			Exercice N-1 31/12/2021 8	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et Provisions	Net	Net	Euros	%
ACTIF IMMOBILISE	<b>Immobilisations incorporelles</b>						
	Frais d'établissement						
	Frais de recherche et de développement						
	Donations temporaires d'usufruit						
	Concessions, brevets, licences, marques...						
	Immobilisations incorporelles en cours						
	Avances et acomptes						
	<b>Immobilisations corporelles</b>						
	Terrains						
	Constructions						
Installations techniques Matériel et outillage							
Immobilisations corporelles en cours							
Avances et acomptes							
	<i>Biens reçus par legs/dons destinés à être cédés</i>						
	<b>Immobilisations financières (1)</b>						
	Participations et Créances rattachées						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts						
	Autres						
	<b>Total I</b>						
ACTIF CIRCULANT	<b>Stocks et en cours</b>						
	<b>Créances (2)</b>						
	Créances clients, usagers et comptes rattachés						
	Créances reçues par legs ou donations						
	Autres	782.82		782.82	515.08	267.74	51.98
	Valeurs mobilières de placement	749 999.95	5 651.18	744 348.77	863 959.13	119 610.36	13.84
	Instruments de trésorerie						
Disponibilités	124 899.09		124 899.09	94 470.77	30 428.32	32.21	
Charges constatées d'avance (2)							
	<b>Total II</b>	875 661.86	5 651.18	870 030.68	958 944.98	88 914.30	9.27
Comptes de Régularisation	Frais d'émission des emprunts (III)						
	Primes de remboursement des emprunts (IV)						
	Ecart de conversion actif (V)						
	<b>TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)</b>	875 661.86	5 651.18	870 030.68	958 944.98	88 914.30	9.27

(1) Dont à moins d'un an

(2) Dont à plus d'un an



**BILAN PASSIF**

<b>PASSIF</b>		<b>Exercice N</b>	<b>Exercice N-1</b>	<b>Ecart N / N-1</b>	
		31/12/2022	31/12/2021	Euros	%
<b>FONDS PROPRES</b>	<b>Fonds propres</b>				
	Fonds propres sans droit de reprise :				
	Fonds propres statutaires				
	Fonds propres complémentaires				
	Fonds propres avec droit de reprise :				
	Fonds statutaires				
	Fonds propres complémentaires				
	Ecart de réévaluation				
	Réserves :				
	Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves pour projet de l'entité					
Autres					
Report à nouveau					
	<b>Résultat de l'exercice (Excédents ou Déficits)</b>				
	<b>Situation nette (sous total)</b>				
	Fonds propres consommables	860 813.05	958 944.98	98 131.93	10.23
	Subventions d'investissement				
	Provisions réglementées				
	<b>Total I</b>	860 813.05	958 944.98	98 131.93	10.23
<b>FONDS DÉDIÉS</b>	Fonds reportés liés aux legs ou donations				
	Fonds dédiés				
	<b>Total II</b>				
<b>PROVISIONS</b>	Provisions pour risques				
	Provisions pour charges				
	<b>Total III</b>				
<b>DETTES (I)</b>	Emprunts obligataires et assimilés (titres associatifs)				
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)				
	Emprunts et dettes financières diverses				
	Dettes Fournisseurs et Comptes rattachés	8 461.20		8 461.20	
	Dettes des legs ou donations				
	Dettes fiscales et sociales				
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Autres dettes	756.43		756.43	
	Instruments de trésorerie				
	Produits constatés d'avance				
	<b>Total IV</b>	9 217.63		9 217.63	
	Ecart de conversion passif (V)				
	<b>TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)</b>	870 030.68	958 944.98	88 914.30	9.27

(1) Dont à plus d'un an  
Dont à moins d'un an

(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques



ASSOC. FONDS DE DOTATION L'ECOLE POUR LES PETITS  
84800 L ISLE SUR LA SORGUE

Page : 4

**COMPTE DE RESULTAT**

	Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	31/12/2022 12	31/12/2021 8	Euros	%
<b>Produits d'exploitation (1)</b>				
Coisations				
Ventes de biens et services				
Ventes de biens				
Ventes de dons en nature				
Ventes de prestations de service				
Parrainages				
Produits de tiers financeurs				
Concours publics et subventions d'exploitation				
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable	98 131.93	27 607.02	70 524.91	255.46
Ressources liées à la générosité du public				
Dons manuels				
Mécénats				
Legs, donations et assurances-vie				
Contributions financières				
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges				
Utilisations des fonds dédiés				
Autres produits				
<b>Total I</b>	98 131.93	27 607.02	70 524.91	255.46
<b>Charges d'exploitation (2)</b>				
Achats de marchandises				
Variation de stock				
Autres achats et charges externes	86 991.42	20 435.10	66 556.32	325.70
Aides financières				
Impôts, taxes et versements assimilés				
Salaires et traitements				
Charges sociales				
Dotations aux amortissements et aux dépréciations				
Dotations aux provisions				
Reports en fonds dédiés		8.40	8.40	100.00
Autres charges				
<b>Total II</b>	86 991.42	20 443.50	66 547.92	325.52
<b>1 - Résultat d'exploitation (I-II)</b>	11 140.51	7 163.52	3 976.99	55.52

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs  
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

**COMPTE DE RESULTAT**

	Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	31/12/2022	31/12/2021	Euros	%
<b>Produits financiers</b>				
De participation				
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé				
Autres intérêts et produits assimilés		1.16	1.16	100.00
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charge	7 164.68		7 164.68	
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
<b>Total III</b>	7 164.68	1.16	7 163.52	NS
<b>Charges financières</b>				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	5 651.18	7 164.68	1 513.50	21.12
Intérêts et charges assimilées				
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement	12 654.01		12 654.01	
<b>Total IV</b>	18 305.19	7 164.68	11 140.51	155.49
<b>2. Résultat financier (III-IV)</b>	11 140.51	7 163.52	3 976.99	55.52
<b>3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV)</b>				
<b>Produits exceptionnels</b>				
Sur opérations de gestion				
Sur opérations en capital		986 552.00	986 552.00	100.00
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges				
<b>Total V</b>		986 552.00	986 552.00	100.00
<b>Charges exceptionnelles</b>				
Sur opérations de gestion				
Sur opérations en capital		986 552.00	986 552.00	100.00
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions				
<b>Total VI</b>		986 552.00	986 552.00	100.00
<b>4. Résultat exceptionnel (V-VI)</b>				
<b>Participation des salariés aux résultats (VII)</b>				
<b>Impôts sur les bénéfices (VIII)</b>				
<b>Total des produits (I+III+V)</b>	105 296.61	1 014 160.18	908 863.57	89.62
<b>Total des charges (II+IV+VI+VII+VIII)</b>	105 296.61	1 014 160.18	908 863.57	89.62
<b>5. EXCEDENT OU DEFICIT</b>				

**ANNEXE**

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 870 030.68 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont les produits d'exploitation sont de 98 131.93 Euros et dégagant un excédent de 0 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2022 au 31/12/2022.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

**- REGLES ET METHODES COMPTABLES -****Principes et conventions générales**

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2018-06 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

**Permanence des méthodes**

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

**- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -**

**ANNEXE**

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

**Etat des provisions**

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Autres provisions pour dépréciation	7 165	5 651	7 165		5 651
<b>TOTAL</b>	<b>7 165</b>	<b>5 651</b>	<b>7 165</b>		<b>5 651</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>7 165</b>	<b>5 651</b>	<b>7 165</b>		<b>5 651</b>
<b>Dont dotations et reprises financières</b>		5 651	7 165		

Moins valeurs latentes sur VMP

**Evaluation des produits et en cours**

Les produits et en cours de production ont été évalués à leur coût de production. Les charges indirectes de fabrication ont été prises en compte sur la base des capacités normales de production de l'entreprise, à l'exclusion de tous coûts de sous activité et de stockage.

**Evaluation des créances et des dettes**

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

**Evaluation des valeurs mobilières de placement**

Les valeurs mobilières de placement ont été évaluées à leur coût d'acquisition à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.  
En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur des titres a été estimée selon la méthode FIFO (premier entré, premier sorti).

